

Procédure de préinscription des nouveaux élèves pour la rentrée scolaire de septembre 2021.

Madame, Monsieur,

Je vous félicite d'avoir considéré l'EFE Montaigne pour la scolarité de votre/vos enfant(s) à la rentrée 2021. Pour réaliser votre demande d'inscription, plusieurs étapes :

1. Si votre enfant n'a jamais été scolarisé à l'EFE Montaigne, même s'il a un frère ou une sœur déjà inscrit(e), vous allez le **préinscrire** afin que son dossier puisse être étudié par nos services.
2. Votre dossier sera étudié en commission
3. Si votre dossier est admis, dès que vous serez informé, vous enverrez par mail les documents complémentaires qui seront demandés et vous vous acquitterez des frais de première inscription.
4. A ce stade, votre enfant sera admis.

Toute la procédure (excepté le paiement) se fait entièrement en ligne depuis votre espace personnel de gestion SKOLENGO. Il n'y a pas de transmission de dossier sous forme papier.

Calendrier de préinscription pour toutes les classes :

Vendredi 16 avril 2021	Début de la première phase de préinscription.
Mercredi 26 mai 2021	Fin de la première phase de préinscription.
Vendredi 28 mai 2021	Première commission interne d'admission (et information aux familles).
A partir du jeudi 3 juin 2021	Les nouvelles demandes d'inscription sont placées sur liste d'attente.
Du 28 juin au 2 juillet 2021	Deuxième commission d'affectation, en fonction des places disponibles.
A partir du 3 juillet 2021	L'établissement continue d'enregistrer les nouvelles demandes qui seront traitées à la rentrée administrative le 23 août.

Avant de débuter la saisie, munissez-vous des documents suivants qui vous seront demandés au cours du processus de préinscription et vous permettront de soumettre votre demande :

- Carte d'identité ou passeport de l'enfant.
- Certificat de scolarité
- Copie des deux derniers bulletins scolaires
- Copie du livret de famille
- Lettre de motivation : (Pourquoi voulez-vous inscrire votre enfant dans notre école ?)
- Photo d'identité de l'élève (format jpeg)

Attention : Les dossiers incomplets ne seront pas traités par la commission interne d'affectation.

1.Saisie du dossier de préinscription.

Accédez au portail parent à cette adresse :

<https://efemontaigne.family-administration.skolengo.net/connexion?panel=welcome>

Si vous avez déjà un enfant scolarisé ou en cours de préinscription dans l'établissement	Cliquez sur : Me connecter pour vous identifier et procéder à la préinscription (vous avez reçu un mail pour vous inviter à vous connecter à votre espace parent et le compléter)
Si vous n'avez jamais eu d'enfant scolarisé ou en cours de préinscription dans l'établissement	Cliquez sur : C'est ma première préinscription pour créer votre espace parent et ensuite procéder à la préinscription

Afin de vous aider, vous pouvez visionner ce tutoriel : <https://www.youtube.com/watch?v=HQ9VzIKh2yQ>

(Attention la partie paiement en ligne ne nous concerne pas. Le paiement des frais de première inscription se fait en direct à la caisse de l'établissement, ou par virement bancaire).

Quand vous aurez complété le dossier de préinscription entièrement (tous les champs en rouge sont obligatoires, les autres sont facultatifs), et que vous aurez téléchargé les documents demandés, vous pourrez valider votre demande de préinscription. Vous recevrez un email de confirmation de prise en charge de votre demande.

2. Suivi de l'état d'avancement de votre dossier de préinscription.

À tout moment, vous pourrez suivre depuis votre espace Skolengo l'avancée du traitement de votre demande.

3. Après la commission d'admission du 28 mai, si votre dossier est retenu :

✓ Vous devrez transmettre les documents suivants par email à une adresse qui vous sera précisée début juin.

- La copie du carnet de vaccination de l'élève
- L'exeat émis par l'établissement d'origine (certificat de radiation)
- Le règlement financier signé (téléchargeable sur le site de l'EFE Montaigne)
- L'avis de passage (décision d'orientation)
- Le dernier bulletin de l'année scolaire
- L'autorisation de transmission des données personnelles (téléchargeable sur le site de l'EFE Montaigne)

✓ Vous devrez vous acquitter des frais de première inscription

Attention, l'inscription n'est définitive qu'après paiement des frais de première inscription et l'envoi des documents demandés.

L'inscription vaut adhésion au règlement intérieur et au règlement financier par l'élève et son ou ses représentants légaux.

Vous pouvez contacter l'établissement à l'adresse suivante si vous rencontrez des difficultés :
inscription@efemontaigne-cotonou.com

Je vous remercie pour votre confiance.

Le Proviseur

Gilles EMARD-LACROIX